



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 novembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 9/11/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30/11/2007

**Abrogation de la subvention attribuée à la Société d
'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA)**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume
JUN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M.
Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel
GENDREAU - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - Mme Catherine
REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M.
Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme
Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Robert PLANTECOTE
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Alain GARCIA - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM -
Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme
Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 2007

DELIBERATION D20070509

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Abrogation de la subvention attribuée à la Société d
'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA)

Monsieur Guillaume JUN Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Chaque année, dans tous les départements français, les artisans d'art ont la possibilité de concourir au Prix SEMA des Métiers d'art. L'année 2007 a pour thème « les métiers de la restauration-conservation ». Cela concerne les professionnels qui consacrent tout ou partie de leur activité à la conservation du patrimoine mobilier ou immobilier à caractère historique. Ce concours est organisé par la Préfecture des Deux-Sèvres en liaison avec la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA).

La Ville de Niort ayant le label « Ville et Métiers d'art », la charte régissant cette appellation lui fait l'obligation de promouvoir les métiers d'art.

Dans ce cadre, la Ville de Niort avait souhaité renouveler son partenariat avec la SEMA. C'est pourquoi le Conseil municipal, lors de sa séance du 21 septembre dernier, avait doté cette épreuve, au titre de l'année 2007, d'un « Prix de la Ville de Niort » et accordé à l'association une subvention de 800 €.

Or, faute de candidature, le prix SEMA 2007 vient d'être annulé. En conséquence, il convient d'abroger la subvention votée.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Rappporter le vote de la subvention de 800 € allouée à la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à ne pas la verser.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Guillaume JUIN